



## Déclaration pôle emploi

Par **gregooze**, le **24/08/2013** à **15:45**

[fluo]bonjour[/fluo]

Je viens d'apprendre que mes cotisations au pôle emploi ont subi un abattement de 11% due à mon contrat d'apprentissage. Sauf que sur ma déclaration pôle emploi que j'ai reçue à la fin de mon contrat cet abattement n'est pas mentionné et la somme pris en compte au pôle emploi est logiquement plus élevés.

Est ce légal ? Puis je faire valoir mes droits ?

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]